



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Bureau du greffier
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique

INFORMATION AUX CITOYENNES ET CITOYENS DE MONT-SAINT-HILAIRE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LE 24 FÉVRIER 2025

Prenez avis qu'exceptionnellement, le conseil municipal siégera à 19 h 30 le 24 février 2025, à la salle La Nature-en-Mouvement du pavillon Jordi-Bonet, lors d'une séance extraordinaire portant sur le procès-verbal du 18 février 2025 du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Mont-Saint-Hilaire et sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale traités lors de cette rencontre, ainsi que sur des avis de motion annonçant l'adoption d'un règlement amendant le Règlement de zonage numéro 1235 afin de modifier la terminologie, de modifier les limites de certaines zones et de créer de nouvelles zones, d'un règlement sur l'administration de la réglementation d'urbanisme, d'un règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale et d'un règlement omnibus amendant les dispositions administratives et interprétatives de plusieurs règlements d'urbanisme.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,
Ce 21 février 2025

(S) Anne-Marie Piérard

M^e ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate
GREFFIÈRE